

15 nov 2005 -16:56

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt et le Ministre Demotte créent les bases d' une Pax Pharmaceutica

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt et le Ministre Demotte créent les bases d' une Pax Pharmaceutica

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt et le Ministre Demotte créent les bases d' une Pax Pharmaceutica

Le Premier Ministre et le Ministre Demotte ont reçu les représentants du secteur pharmaceutique. Le secteur souscrit aux efforts du Gouvernement destinés à créer un climat favorable en matière de recherche et de développement grâce, notamment, aux réductions des charges pesant sur les chercheurs et au contrôle simultané du budget des soins de santé. Le Gouvernement souligne que l'industrie pharmaceutique constitue l'un des principaux piliers industriels dans notre pays et apporte une contribution particulièrement importante aux secteurs de la recherche et du développement. Le Gouvernement et le secteur pharmaceutique souhaitent maintenir et renforcer le rôle de ce secteur d'innovation par excellence. A cette fin, il a été convenu ce qui suit :- la taxe sur le chiffre d'affaires prélevé sur les entreprises pharmaceutiques sera réduite d'un % par an. En septembre 2006, une évaluation permettra de fixer le rythme définitif de cette réduction dans une convention. - l'exonération de 50 % du précompte professionnel pour l'engagement de chercheurs scientifiques liés à une institution scientifique sera étendue aux docteurs (PhD);- une agence d'enregistrement des médicaments sera créée pour la fin de l'année afin d'accélérer la procédure d'agrément de nouveaux médicaments et ce dans l'intérêt de la santé publique ;- une plate-forme de concertation sera créée entre le secteur et le Gouvernement afin d'examiner, à intervalles réguliers, les propositions qui sont dans l'intérêt de la santé publique, du caractère innovant de notre économie et de l'emploi.